

RNCP 38820

Date d'enregistrement : 27 mars 2024

Certificateur: organisme certificateur de la branche sport OC SPORT et CPNEF sport

Taux de satisfaction : * * * * * * Taux de réussite : 100 %

Modalités de formation : Formation en blended learning (Alternance en centre de formation et à distance – Stage en structure professionnelle)

recitable en centre de formation et à distance "Stage en structure professionnelle,

A qui s'adresse cette formation

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et l'animation des activités physiques et sportives.

Les prérequis

Le candidat au CQP ANIMATEUR DE LOISIR SPORTIF doit répondre aux exigences à l'entrée dans le processus de formation. Les prérequis sont les suivants :

- Être titulaire d'une attestation de premiers secours à l'entrée en formation « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.
- 2. Être âgé de 18 ans à la date du jury,
- Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation et disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal,
- 4. Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité : temps d'enregistrement de la certification au RNCP)

Accessibilité

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à l'une de nos formations. Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée

Référent handicap de l'organisme de formation : Virginie GOURDON (virginie.gourdon@comite-epgv.fr / 06 83 54 78 90)

Avant la formation

Un temps de positionnement sera proposé en amont de la formation
Un questionnaire pré formation vous sera adressé afin de faire le point sur vos connaissances et permettre l'adaptation de la formation à vos besoins.

Objectifs de la formation

L'objectif de la formation est de conduire l'apprenant vers la conception de projets d'animation, de préparer, d'animer et d'encadrer les séances d'activités physiques et sportives dont il aura la charge, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants. Il interviendra également dans l'organisation et la promotion des activités qui lui seront confiées. Afin d'atteindre cet objectif, la formation CQP ALS option AGEE s'organise autour de 3 blocs de compétences :

- Bloc de compétences N°2 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif
- Bloc de compétences N°4: Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif
- 3. Bloc de compétences N°5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives







RNCP 38820

Date d'enregistrement : 27 mars 2024

Certificateur: organisme certificateur de la branche sport OC SPORT et CPNEF sport

Contenus de la formation

Bloc de compétences N°2 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

- Repérer les caractéristiques et les besoins des participants en utilisant des outils d'évaluation
- Repérer les objectifs et les ressources de la structure afin de définir les objectifs du cycle de séances
- Elaborer un cycle de séances de loisir sportif dans le domaine des activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer la progression des participants en utilisant une grille de séance
- Installer et préparer le matériel nécessaire à la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression afin d'assurer l'intégrité physique des différents publics
- Accueillir les participants à une séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression et adapter sa pédagogie en prenant en compte les besoins spécifiques du/des participants
- Animer la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en utilisant différentes familles d'activités (Cardio-respiratoire, renforcement musculaire, techniques d'expression et techniques douces)
- Mettre en sécurité des pratiquants et des tiers afin de préserver leur intégrité physique tout au long de la séance
- Réaliser le bilan de la séance d'activités gymniques d'entretien et d'expression en analysant son déroulement et en fixant des modifications et des ajustements.

Bloc de compétences N°4 : Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

- Informer les publics et faire la promotion des activités d'animation, des évènements et de l'encadrement physique et sportif de la structure
- Utiliser les outils digitaux pour communiquer avec les publics accueillis en veillant à véhiculer une image positive de la structure
- Organiser les activités d'animation et l'encadrement physique et sportif
- Communiquer et travailler en équipe au sein de la structure

Bloc de compétences $N^\circ 5$: Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

- Repérer les opportunités d'emploi sportif sur un territoire en mobilisant différentes sources d'informations
- Programmer des actions de formation et de professionnalisation en vue de développer son activité professionnelle







RNCP 38820

Date d'enregistrement : 27 mars 2024

Certificateur: organisme certificateur de la branche sport OC SPORT et CPNEF sport

Moyens techniques et pédagogiques

La formation alterne des temps en centre de formation et des temps à distance via la plateforme d'apprentissage dédiée. Des activités interactives vont vous permettre de progresser de manière continue dans vos acquisitions théoriques et pratiques.

Des temps d'accompagnement collectifs et/ou individualisés à distance jalonneront le parcours de formation afin de vous accompagner à chacune des étapes de celui-ci.

Des classes virtuelles seront également proposées afin de vous apporter des contenus de formation mais également pour réaliser des points d'étapes et répondre à vos questions sur les contenus, sur l'alternance ou tout autre demande.

L'application EPGV Learning sur mobile vous permettra de réviser au sein de votre communauté d'apprenant l'ensemble des connaissances de la formation et de préparer au mieux votre certification.

Modalités et délais d'accès

3 semaines avant le début de la formation.

Bulletin d'inscription disponible et téléchargeable sur notre site internet

Date(s), lieu(x) et découpage de la formation

- Positionnement : Présentation de la formation dans son ensemble et définition du parcours individuel de formation / Tests techniques préalables à l'entrée en formation :
- Dates au choix :

Positionnement 1 : samedi 6 septembre 2025 de 9h - 14h

Maison des sports ALICE MILLIAT

44 Rue Romain Rolland, 44100 Nantes

Positionnement 2 : vendredi 12 septembre 2025 de 13h30 - 18h30

Maison départementale des Sports 72

29 Bd Saint-Michel, 72100 Le Mans

Positionnement 3 : samedi 27 septembre 2025 de 9h - 14h

Maison départementale des sports 49

Rue Pierre de Coubertin, 49130 Les Ponts-de-Cé







RNCP 38820

Date d'enregistrement : 27 mars 2024

Certificateur: organisme certificateur de la branche sport OC SPORT et CPNEF sport

La formation s'organise comme suit (hors temps de certification) :

Classe virtuelle de lancement	Du 13/10/2025 au 17/10/2025	1 heure
Contenus digitaux 1	Du 20/10/2025 au 3/11/2025	6 heures
1er regroupement	4 au 7 Novembre 2025	28 heures
Contenus digitaux 2	Du 10/11/2025 au 8/12/2025	8 heures
1 classe virtuelle	Du 24/11/202 au 28/11/2025	1 heure
2e regroupement	10 au 12 Décembre 2025	21 heures
Contenus digitaux 3	Du 15/12/2025 au 27/01/2026	6 heures
2 classes virtuelles	Du 5/01/2026 au 9/01/2026 du 19/01/2026 au 24/01/2026	3 heures
3e regroupement	28 au 30 janvier 2026	21 heures
Contenus digitaux 4	Du 2/02/2026 au 3/03/2026	4 heures
2 classes virtuelles	Du 2/02/2026 au 6/02/2026 du 9/02/2026 au 6/02/2026	3 heures
4e regroupement	4 au 6 mars 2026	21 heures
Contenus digitaux 5	Du 7/03/2026 au 7/04/2026	4 heures
2 classes virtuelles	Du 16/03/2026 au 20/03/2026 du 23/03/2026 au 27/03/2026	3 heures
5e regroupement	8 au 10 avril 2026	21 heures
2 classes virtuelles	Du 27/04/2026 au 30/04/2026 du 4/05/2026 au 7/05/2026	3 heures

Les **157 h** de formation en présentiel et distanciel (hors tests techniques et positionnement), se répartissent de la manière suivante :

• Temps de formation en centre de formation : 112h

Temps de formation à distance : 28hTemps de classes virtuelles : 14h

• Temps de certification : 3h

Alternance : 80h en structure professionnelle







RNCP 38820

Date d'enregistrement : 27 mars 2024

Certificateur: organisme certificateur de la branche sport OC SPORT et CPNEF sport

Adaptation du parcours de formation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ainsi que des équivalences. Ces adaptations éventuelles se feront lors du positionnement.

Le CQP peut se réaliser par cumul de blocs de compétences L'acquisition du CQP ALS peut se faire par validation d'acquis d'expérience (VAE)

Modalités de certification et validation

Pour y accéder :

Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du Plan Individuel de Formation (PIF)

Bloc de compétences N°1 : Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif	Bloc de compétences N°4: Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif	Bloc de compétences N°5 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives
 Epreuves : Ecrit - Oral Elaboration d'un cycle de séances sur la base du terrain de stage Entretien individuel sur le cycle de séances 	 Epreuves : Ecrit - Oral Elaboration d'un écrit dans le cadre du stage Entretien oral 	 Epreuves : Ecrit - Oral Présentation d'un projet professionnel Entretien oral
 Epreuve : Animation de séance Mise en situation d'animation d'une séance Entretien individuel sur la séance 		

Diplôme ou certification remis:

Au terme de la formation et à la suite des épreuves de certification, vous serez titulaire du « Certificat de Qualification Professionnel Animateur de Loisir Sportif option Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression »

En fin de formation

Un questionnaire d'évaluation de la formation vous sera adressé via Forms.

L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation via des quizz, des mises en situation, et dossiers de soutenance pour les formations nécessitant l'avis d'un jury.







RNCP 38820

Date d'enregistrement : 27 mars 2024

Certificateur: organisme certificateur de la branche sport OC SPORT et CPNEF sport

Points forts

- Un accompagnement personnalisé tout au long du dispositif de formation
- Une formation opérationnelle centrée sur la maîtrise des familles d'activités et la sécurité
- De la flexibilité dans votre organisation grâce à la plateforme d'apprentissage
- Des activités ludiques et interactives pour apprendre en s'amusant
- Des points de situation privilégiés avec un formateur pour mieux vous accompagner
- Un accompagnement personnalisé dans votre projet professionnel
- Une ouverture vers un réseau de structures associatives partout sur le territoire métropolitain et d'Outre-mer.

Les Passerelles et Suite de Parcours

- Vers les autres options du CQP ALS : équivalence Blocs 4 et 5
- Vers le BPJEPS éducateur sportif : équivalence UC1
- Vers le BPJEPS éducateur sportif mention Activités Physiques pour Tous : équivalence UC1 + TEP

Pour aller plus loin

À la suite de cette formation vous pouvez vous spécialiser dans le champ du sport et/ou prolonger votre formation en suivant un parcours de niveau supérieur.

Bénéfice métier

Animer des séances d'activités physiques tout public en face à face pédagogique.

Frais de formation

Frais d'inscription : 20 €

Frais pédagogiques : 17 €/heure soit 2669 € (frais d'examen inclus)

Frais annexes (hébergement, restauration) : repas du midi pris en charge par l'OF EPGV Pays de la Loire, autres frais de restauration et d'hébergement à la charge du stagiaire.

Frais de transport : à la charge du stagiaire

Ce diplôme de la branche professionnelle du Sport ouvre droit aux dispositifs de financement habituels de la formation professionnelle : CPF, plan de formation, aides individuelles du Conseil Régional etc. Les personnes actives souhaitant financer la formation avec leur CPF auront un reste à charge de 102,23 € (comme l'indique l'arrêté du 26 décembre 2024) à régler directement sur la plateforme Mon Compte Formation.

Nombre de participants

8 participants minimum - 15 participants maximum

Directeur de formation

Philippe BARDOUL Tél: 07 86 41 59 05

Formateurs et/ou Intervenants

Nos formateurs sont des professionnels et/ou experts dans leur domaine d'activité

